

COMMUNE DE CHAMPDRAY

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit notamment « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2025.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux. De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités :

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre.

b) Les principales dépenses et recettes de la section (somme sans les centimes) :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépenses courantes	54 445 €	Recettes des services	4 919 €
Dépenses de personnel	74 310 €	Impôts et taxes	73 473 €
Autres dépenses de gestion courante	50 187 €	Dotations et participations	80 262 €
Autres dépenses	1 523 €	Autres recettes de gestion courante	55 028 €
Amortissements de travaux	91 €	Produits exceptionnels	105 €
Provision	764 €		
Total général	181 320 €	Total général	213 787 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées... (= Dépenses courantes du tableau), les salaires et charges du personnel municipal (= Dépenses de personnel du tableau), les indemnités des élus, les participations aux Syndicats, les subventions (= Autres dépenses de gestion courante du tableau) et les intérêts des emprunts à payer (= Dépenses financières du tableau).

Les recettes de fonctionnement correspondent essentiellement aux sommes encaissées au titre des impôts locaux (= Impôts et taxes du tableau), aux dotations versées par l'Etat (= Dotations et participations) et le reversement du Budget Bois (= Autres recettes de gestion courante).

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de CHAMPDRAY à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

COMMUNE DE CHAMPDRAY

c) La fiscalité :

Les taux des impôts locaux pour 2025

concernant les ménages : Taxe d'habitation sur RS : 15.48 %
 Taxe sur le foncier bâti : 36.05 %
 Taxe sur le foncier non bâti : 17.85 %

concernant les entreprises : Cotisation foncière des entreprises (C.F.E.) : 22.52 %

Le produit de la fiscalité locale s'élève à 63 874 €.

d) Les dotations de l'Etat :

Les dotations de l'Etat s'élèvent à 69 325 €.

II. La section d'investissement

a) Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets des élus à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

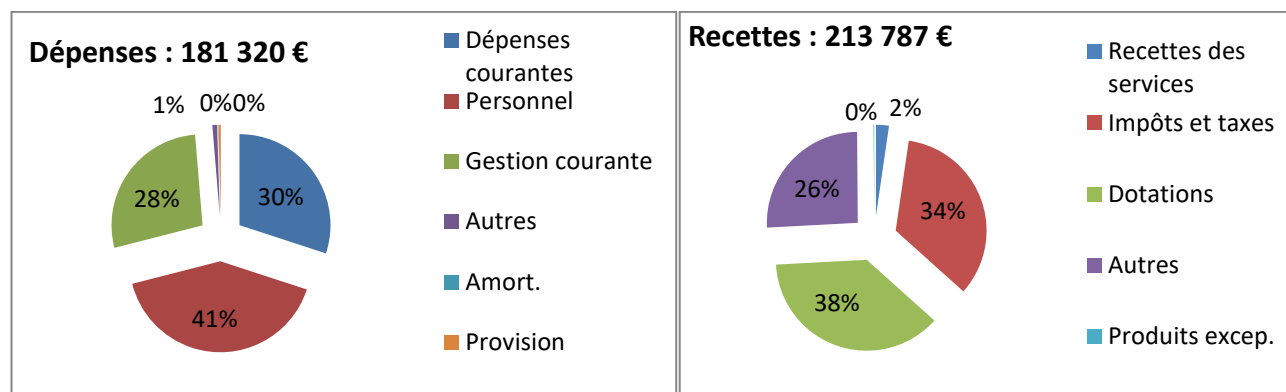
b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement (sommes sans les centimes) :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Statue du Poilu	10 900 €	Subv. O.N.A.C.	5 000 €
Début préau	2 549 €	Amendes de police VC 7	2 128 €
Tour Spiemont	2 436 €	D.E.T.R. Tour Spiemont	899 €
Matériel informatique mairie	1 731 €	Excéd. de fonction. capitalisé (C/1068)	5 941 €
Chauffe-eau logement communal	1 623 €	F.C.T.V.A.	17 607 €
		Amortissements de travaux	91 €
Total général	19 239 €	Total général	31 666 €

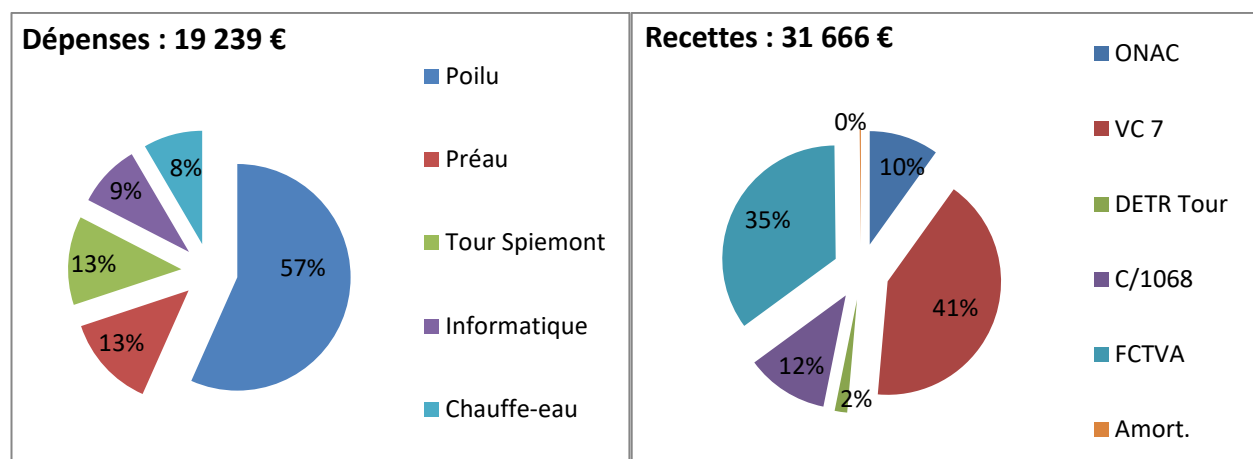
III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

COMMUNE DE CHAMPDRAY

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :



b) Recettes et dépenses d'investissement :



c) Principaux ratios :

Information financières – ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement/population (194)	934.17
Recettes réelles de fonctionnement/population (194)	1 101.99
Dépenses d'équipement brut/population (194)	99.17
Encours de dette/population (194)	0.00
DGF/population (194)	324.60
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0.4100
Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	0.8477
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0.0900
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0.00
Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	0.1522

d) Etat de la dette :

Plus d'emprunt en cours pour la commune depuis novembre 2020.